



Bruxelles, le 10 mai 2023

Madame, Monsieur

**Concerne : le point sur la situation des pollinisateurs et de l'apiculture dans les communes bruxelloises**

A l'occasion de la journée mondiale des abeilles du 20 mai 2023, Bruxelles m'abeilles - la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et Environs (SRABE asbl) souhaite vous informer et faire le point sur la situation dans les communes bruxelloises.

**Stratégie pour les insectes pollinisateurs et auxiliaires en Région de Bruxelles-Capitale 2023-2030**

En date du 15 décembre 2022, le Gouvernement bruxellois a entériné le document stratégie repris en rubrique qui a été co-édité par les participants aux tables rondes dont Bruxelles m'abeilles. ([lien 1](#)). En résumé, ce document définit des mesures pour protéger tous les pollinisateurs et tenter d'enrayer leur déclin. Il consacre également le principe d'une cohabitation raisonnée entre abeilles sauvages et domestiques. Il garantit un futur pour les petits apiculteurs en autorisant les petits ruchers partout en RBC (y inclus en zones naturelles protégées) mais décourage une apiculture commerciale et à grande échelle.

Nous espérons que cette avancée pourra mettre un terme aux polémiques stériles de compétition entre abeilles sauvages et domestiques pour se concentrer sur des actions concrètes de préservation sur le terrain.

**Les mesures pour enrayer le déclin des pollinisateurs**

Tant au niveau européen, fédéral que régional, les mesures pour enrayer le déclin massif des pollinisateurs (-70 % de la biomasse des insectes sur 27 ans en Europe – [lien 2](#)) se concentrent sur la préservation des habitats et des ressources alimentaires. A ce titre, les pouvoirs publics régionaux et communaux - qui ont en charge la gestion des espaces verts – ont un rôle majeur à jouer par la mise en place de pratiques respectueuses de la biodiversité.

**Les pollinisateurs en Région de Bruxelles-Capitale**

A Bruxelles, près de 200 espèces d'abeilles sauvages ont été observées soit plus de la moitié des espèces présentes en Belgique. ([lien 3](#)). Bruxelles, dont la superficie régionale est couverte à 52 % par de la végétation figure parmi les villes possédant un fort potentiel d'accueil pour la diversité des abeilles. Cette diversité en abeilles sauvages a été constatée alors que des ruchers sont historiquement présents ; une cohabitation raisonnée entre abeilles sauvages et domestiques semble dès lors possible en milieu urbain. La verdurisation de la ville pour assurer le gîte et le couvert aux insectes reste néanmoins un défi majeur.

### Quid du frelon asiatique ?

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui représente un risque éventuel pour le citoyen vu son agressivité (en cas d'approche du nid) et pour tous les insectes dont il se nourrit. Encore absent du territoire bruxellois il y a 5 ans, plus de 100 nids ont été neutralisés en 2022 par le SIAMU, soit dix fois plus qu'en 2021. Un accord existe en effet avec le SIAMU pour une neutralisation gratuite de ces nids

### La petite apiculture familiale et de loisirs reste autorisée partout à Bruxelles y inclus en zones protégées (réserves et Natura 2000)

C'est un des points de l'accord politique du 15 décembre dernier. Au niveau réglementaire, l'installation de 1 à 2 ruches ne nécessite aucun permis, celle de 3 et 4 ruches nécessite un permis d'environnement de classe 3 (ressort communal). Au-delà de 4 ruches (5 à 15), un permis de classe 2 est requis (également ressort communal). Par ailleurs, les apiculteurs sont tenus de déclarer leurs ruches à l'AFSCA.

### Des ruches sur le territoire de votre commune ?

Avec environ 500 ruches répertoriées chez nos membres sur les 19 communes bruxelloises - et notamment dans la vôtre - la production de miel artisanal est bien présente à Bruxelles. Ce produit local de qualité cadre avec la stratégie Good Food alors que des fraudes massives sur les miels importés ont encore été récemment dénoncées par les instances européennes. ([lien 4](#)). Les localisations préférées pour les petits ruchers sont les parcs et jardins, les intérieurs d'îlots verdurisés, les cimetières, les potagers collectifs etc...

Cette présence de petits ruchers est souvent l'occasion pour nos apiculteurs de faire découvrir la nature. Notre asbl, dans la mesure de ses moyens, est engagée à soutenir les communes dans des événements visant à sensibiliser les citoyens à cette thématique.

Vous remerciant pour votre écoute, nous vous souhaitons, Madame, Monsieur, bonne réception de la présente.



Anne Van Eeckhout  
Présidente



Roland Jacobs  
Vice-président



**Lien 1** : document stratégie

[https://document.environnement.brussels/opac\\_css/electfile/STRAT\\_20221215\\_Insectes\\_Pollinisateurs\\_Auxiliaires\\_FR.pdf](https://document.environnement.brussels/opac_css/electfile/STRAT_20221215_Insectes_Pollinisateurs_Auxiliaires_FR.pdf)

**Lien 2** : déclin des pollinisateurs

<https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0185809>

**Lien 3** : atlas des abeilles sauvages en RBC

[https://www.researchgate.net/profile/Nicolas-Vereecken/publication/366216316\\_WildBnB\\_-\\_Atlas\\_des\\_abeilles\\_sauvages\\_de\\_la\\_Region\\_de\\_Bruxelles-Capitale/links/63a36bdae3ff99050d8d8b1a/WildBnB-Atlas-des-abeilles-sauvages-de-la-Region-de-Bruxelles-Capitale.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Nicolas-Vereecken/publication/366216316_WildBnB_-_Atlas_des_abeilles_sauvages_de_la_Region_de_Bruxelles-Capitale/links/63a36bdae3ff99050d8d8b1a/WildBnB-Atlas-des-abeilles-sauvages-de-la-Region-de-Bruxelles-Capitale.pdf)

**Lien 4** : la fraude sur le marché du miel

<https://www.cari.be/Fraude-dans-les-miels-d-importation-en-Europe.html>